



**JOURNÉE  
D'ACTION**

Pour le droit à  
l'alimentation

Engagez-vous à nos côtés  
pour un monde sans faim !

CAMPAGNE  
ŒCUMÉNIQUE

En collaboration avec  
«Être Partenaires»



Action  
de Carême



**EPER**  
Pain pour  
le prochain.



## Des fleurs pour le droit à l'alimentation

Le **29 mars 2025** aura lieu la Journée d'action pour le droit à l'alimentation de la Campagne œcuménique. À cette occasion, nous vous invitons à vous engager à nos côtés en menant une action sur la place publique.



- 1 Pour cette édition, vous avez la possibilité d'organiser une vente de semences biologiques de plantes mellifères suisses de Sativa. Vous commandez des sachets de graines et les proposez au prix symbolique de CHF 5.– pièce.



- 2 Cette année, nous vous proposons également de vendre les traditionnelles roses issues du commerce équitable. Vous commandez comme d'habitude des roses et les vendez au prix symbolique de CHF 5.– pièce.



- 3 La troisième option – et sans doute la meilleure – consiste à combiner une vente de roses et de semences. La rose, symbole de solidarité et de paix, fera toujours plaisir à celle ou celui qui la reçoit. Les semences, quant à elles, offriront de belles prairies fleuries aux abeilles et aux bourdons et contribueront à favoriser la biodiversité. Les deux produits s'harmonisent donc parfaitement avec la mission de nos œuvres ainsi que la thématique de notre campagne commune.

Vous mobilisez votre communauté et organisez votre vente comme vous le souhaitez : sur un stand, à la fin d'une cérémonie ou en vous déplaçant dans les rues avec les jeunes ou les membres de votre chorale. Les possibilités sont infinies !



## Samedi 29 mars 2025

### Planifier votre journée d'action pour le droit à l'alimentation

- 1. Commande roses** : jusqu'au vendredi 7 mars 2025. Nous vous envoyons les documents détaillant l'action ainsi que les indications pour retirer les roses commandées (lieu et horaire).  
**Commande semences** : dans la limite des stocks disponibles. Vous recevez les sachets de graines commandés par La Poste.
- 2. Retrait roses** : le vendredi 28 mars 2025, vous pouvez prendre livraison des roses dans votre région.
- 3. Promotion roses et/ou semences** : vous organisez votre vente avec l'aide de bénévoles et nous en indiquez le lieu et l'horaire. Nous publions ces informations sur [materiel.voir-et-agir.ch/action](https://materiel.voir-et-agir.ch/action). Pour plus de visibilité, nous vous conseillons également d'informer les médias locaux de cet événement.
- 4. Vente roses et/ou semences** : le 29 mars 2025, vous vendez les produits que vous avez choisis. Nous vous remercions de prendre quelques photos de la journée pour que nous puissions mettre en avant votre précieux engagement.
- 5. Versement recette roses et/ou semences** : vous recevez un bulletin QR uniquement destiné au versement de la recette.



Informations et inscription

Vous pouvez aussi vous inscrire sur [materiel.voir-et-agir.ch/action](https://materiel.voir-et-agir.ch/action)



Action de Carême et l'EPER sont membres fondateurs de la Fondation Max Havelaar (Suisse), créée en 1992.

# Du mercredi des Cendres (5 mars 2025) à Pâques (20 avril 2025)

Depuis plusieurs années, l'action « **Pain du partage** » fait partie intégrante de la Campagne œcuménique. Action de Carême et l'EPER prennent contact avec de nombreuses boulangeries, mais nous comptons également sur votre soutien pour motiver votre boulangerie ou d'autres points de vente de pain à participer à cette action. Pour chaque « pain du partage » vendu, 50 centimes sont reversés à nos projets.



## Fonctionnement de l'action « Pain de partage »

- 1. Inscription :** les boulangeries / paroisses / personnes intéressées s'annoncent au moyen du talon-réponse ci-joint ou à l'adresse [materiel.voir-et-agir.ch/pain](http://materiel.voir-et-agir.ch/pain).
- 2. Réalisation :** dès réception de votre inscription, nous vous envoyons le matériel nécessaire pour mettre l'action en avant. Chaque boulangerie peut sélectionner son « pain du partage » ou décider elle-même de la manière dont elle souhaite réaliser l'action.
- 3. Promotion :** vous pouvez nous annoncer les boulangeries participant à l'action. Nous les publions sur la page [materiel.voir-et-agir.ch/pain](http://materiel.voir-et-agir.ch/pain). En 2024, nous avons pu répertorier plus de 500 lieux de vente.
- 4. Versement recette :** vous recevez un bulletin QR uniquement destiné au versement de la recette.



## Informations et inscription « Pain du partage »

Vous pouvez aussi vous inscrire sur [materiel.voir-et-agir.ch/pain](http://materiel.voir-et-agir.ch/pain)



p.a. Nassouh Toutoungi  
Rue de la Chapelle 5  
2300 La Chaux-de-Fonds

032 968 44 13  
etre-partenaires.ch  
info@etre-partenaires.ch



Avenue du Grammont 7  
1007 Lausanne

021 617 88 81  
actiondecareme.ch  
mail@actiondecareme.ch



Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne

021 613 40 70  
eper.ch  
info@eper.ch

